Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 38 (1943)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Le président du Heimatschutz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tusculum vor den Toren der Stadt die wohlverdiente Muße in Würde genießen. Wir hoffen aber auch, daß die ländliche Stille ihm die Kraft geben werde, weiterhin an der Spitze des Heimatschutzes zu stehen, ihn zu behüten und zu schönem Ziele zu bringen — ad multos annos.

Le Président du Heimatschutz

Les Suisses ne sont pas gens à compliments; entre tous, les Ligueurs du Heimatschutz. Pourfendant erreurs et turpitudes, ils crient, font scandale; ils n'existent que pour cela; c'est leur rôle. Aussi se refusent-ils les hommages dont ils sont chiches envers autrui.

Il n'est qu'une exception, lorsque l'hommage concorde avec l'intérêt suprême et que « l'égoïsme sacré » de la Ligue y trouve un nouveau dynamisme. Or, qu'est-ce qu'une société sans le chef qui la mène, l'oriente, l'inspire? Gerhard Boerlin est ce chef, Gerhard Boerlin a soixante-dix ans. On nous le certifie du moins, car son allure svelte et vive n'est point pour confirmer l'état-civil, qui prétend l'inscrire sur les registres à la date du 18 avril 1873.

Docteur en droit, il préside la Cour d'appel de Bâle. D'avoir à sa tête un président à mortier, — comme disait la vieille France, — confère à notre ligue un prestige qui n'est point négligeable. Certes, la fonction ne fait rien à la chose, mais bien l'esprit de qui l'occupe, esprit délié, clairvoyant, conscient de ce qui se peut et de ce qui se doit, l'esprit de la Justice.

La Justice d'ailleurs arrache son bandeau quand elle siège au Heimatschutz où elle doit avoir bon œil, le goût sûr, élégant, aimer la compagnie des muses. C'est demander beaucoup à la Justice, mais non pas au Dr Boerlin qui, dût-il s'en effaroucher, représente, à nos yeux, plus encore qu'un administrateur diligent (qualité précieuse), le gardien d'une culture et pour tout dire un humaniste.

Rien à craindre des collusions avec de faciles chauvinismes, non plus qu'avec les doctrines intransigeantes des « progrès » trop naïfs. Boerlin est l'homme de la mesure, de la pensée. Et il nous plaît de voir une de nos plus influentes associations nationales dirigée par un Européen que n'eût pas désavoué Goethe.

Par sa grâce, nos assemblées générales revêtent une dignité rare. Conduits au-delà des contingences immédiates, du menu fretin des discussions, ses auditeurs respirent un air des Alpes, libre, pur, tonique.

Sur ses soixante et dix années, le Dr Boerlin en a consacré quelque quarante au Heimatschutz; depuis trente-deux ans il appartient au Comité central où il assumait en 1912 les fonctions de secrétaire. Elu pour la première fois président central en 1921, il conserve ses fonctions neuf ans, pour les confier en 1930 au juge bernois Ariste Rollier, qu'il continua d'assister en qualité de statthalter et de trésorier. La mort nous ayant privé des forces de Rollier, Boerlin reprit dès 1934 un timon qu'il tient encore.

Quand, naguère, l'écrivain géographe Schreiber voulut instruire l'élite contemporaine des caractères de nos races et du secret de leur activité nationale, il rendit visite au Dr. Boerlin et publia, dans l'Illustration, des articles empreints d'admiration envers l'œuvre de sauvegarde du patrimoine suisse. Tant qu'elle sera présidée par celui auquel le Comité présenta les vœux de tous, le 18 avril, en latin — vieux langage commun aux peuples helvétiques, — elle ne manquera pas à sa mission. Impartial, soucieux des plus faibles, qu'ils soient romands, tessinois, ladins ou alémanes, Boerlin fait sienne la vieille devise:

Fortissimum concordia Libertatis propugnaculum.

H.N.